



---

# Le bon  tat  cologique des milieux marins

## Les mardis de la mer en d bat

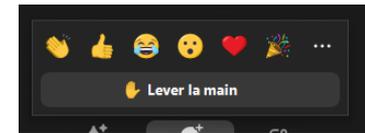
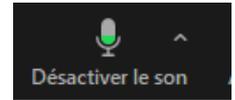
23 janvier 2024

# Objectifs, déroulé et règles du jeu

Sofia ALIAMET

# Fonctionnement ZOOM

- **Vos micros sont désactivés par défaut**, vous pourrez les rétablir lors des temps d'échanges
- **Partagez vos réactions dans le tchat tout au long du webinaire : bouton « discussion » / ou via la fonctionnalité « lever la main »** > réactions « lever la main »
- **Nous vous invitons à vous renommer : prénom, nom, organisme (association, entreprise...)** : Pour cela, ouvrez la fenêtre « participants », puis les « ... » à droite de votre prénom/nom
- La rencontre est enregistrée : la vidéo sera mise en ligne sur le site du débat
- En cas de difficultés techniques, écrivez-nous par mail : [assistance-zoom@eclectic-experience.net](mailto:assistance-zoom@eclectic-experience.net) ou dans le tchat textuel sur ZOOM



# Les objectifs de ce webinaire participatif

---

- Approfondir une thématique spécifique du Débat (« Le bon état écologique de la mer, comment le définir et comment l'atteindre ? »)
- Prendre connaissance du regard de différents intervenants et acteurs sur le sujet, dans un format « table ronde ».
- Vous permettre de vous exprimer, à l'oral et à l'écrit (chat textuel)

# Les intervenant.e.s

---

- **Françoise Gaill**, biologiste et océanographe, Directrice de recherche émérite au CNRS
- **Jean-Claude Dauvin**, Professeur émérite à l'Université de Caen Normandie
- **Lucile Delmas**, Directrice adjointe Océanographie et dynamique des écosystèmes – Ifremer
- **Elodie Martinie-Cousty**, Vice-présidente du CESE et membre du Directoire du réseau océans mers et littoraux de FNE

# Déroulé

## **Introduction – 18h-18h20**

- Présentation du débat public « La mer en débat », des enjeux et du périmètre de la rencontre – Floran AUGAGNEUR, Président de la commission particulière du débat public
- Synthèse « Ce que l'équipe du débat a entendu » - Isabelle BARTHE, membre de l'équipe du débat (façade Sud-Atlantique)

## **Le « bon état écologique de la mer » : comment le définir et comment l'atteindre – Regards croisés ? – 18h20-18h40**

Françoise GAILL, biologiste et océanographe, Directrice de recherche émérite au CNRS  
Jean-Claude DAUVIN, Professeur émérite à l'Université de Caen Normandie  
Lucile DELMAS, Directrice adjointe Océanographie et dynamique des écosystèmes – Ifremer

## **Vos questions & réactions – 18h40-19h**

Synthèse du tchat + quelques réactions à mains levées

## **Paroles d'acteurs – 19h-19h07**

Elodie MARTINIE - COUSTY, Vice-présidente du CESE et membre du Directoire du réseau océans mers et littoraux de FNE

## **Vos questions & réactions – 19h07-19h45**

Synthèse du tchat + quelques réactions à mains levées

## **Conclusion – 19h45-20h**

Synthèse à chaud – Françoise GAILL

Les prochains événements du débat – Floran AUGAGNEUR

# Règles du jeu

## 1) Écoute et accueil respectueux de la parole

A l'égard des intervenant.e.s, de l'équipe d'animation, et des participantes et participants (y compris dans le tchat).

## 2) Plusieurs moyens de partager vos questions, réactions, avis :

- Via le tchat
- En levant la main, lors des temps d'échanges
- Si vos questions sont restées sans réponse, vous pourrez les verser sur la plateforme participative : <https://participer-la-mer-en-debat.cndp.fr/>
- En tant qu'acteur/partie prenante, vous avez la possibilité de déposer un cahier d'acteur sur le site du débat
- Vous pouvez également partager vos cartes, au sein du forum de discussion

## 3) Concision & respect des temps de parole

2 min pour toutes les interventions en plénière et dans les réponses des intervenants

## 4) Transparence & traçabilité des échanges

La réunion est enregistrée et l'enregistrement sera disponible en ligne sur le site du débat ainsi que le tchat.

# Faisons connaissance

# Présentation du débat public

Floran AUGAGNEUR  
Isabelle BARTHE

# Françoise Gaill

Biologiste et océanographe,  
Directrice de recherche émérite au  
CNRS



## 2008 DCSSM

*D'un point de vue national, la DCSSM s'applique aux zones métropolitaines sous juridiction française, divisées en 4 sous-régions marines : la Manche-Mer du Nord, les mers celtiques, le golfe de Gascogne et la Méditerranée occidentale.*

### **La DCSSM: QUEL EST L'OBJET DE CETTE DIRECTIVE?**

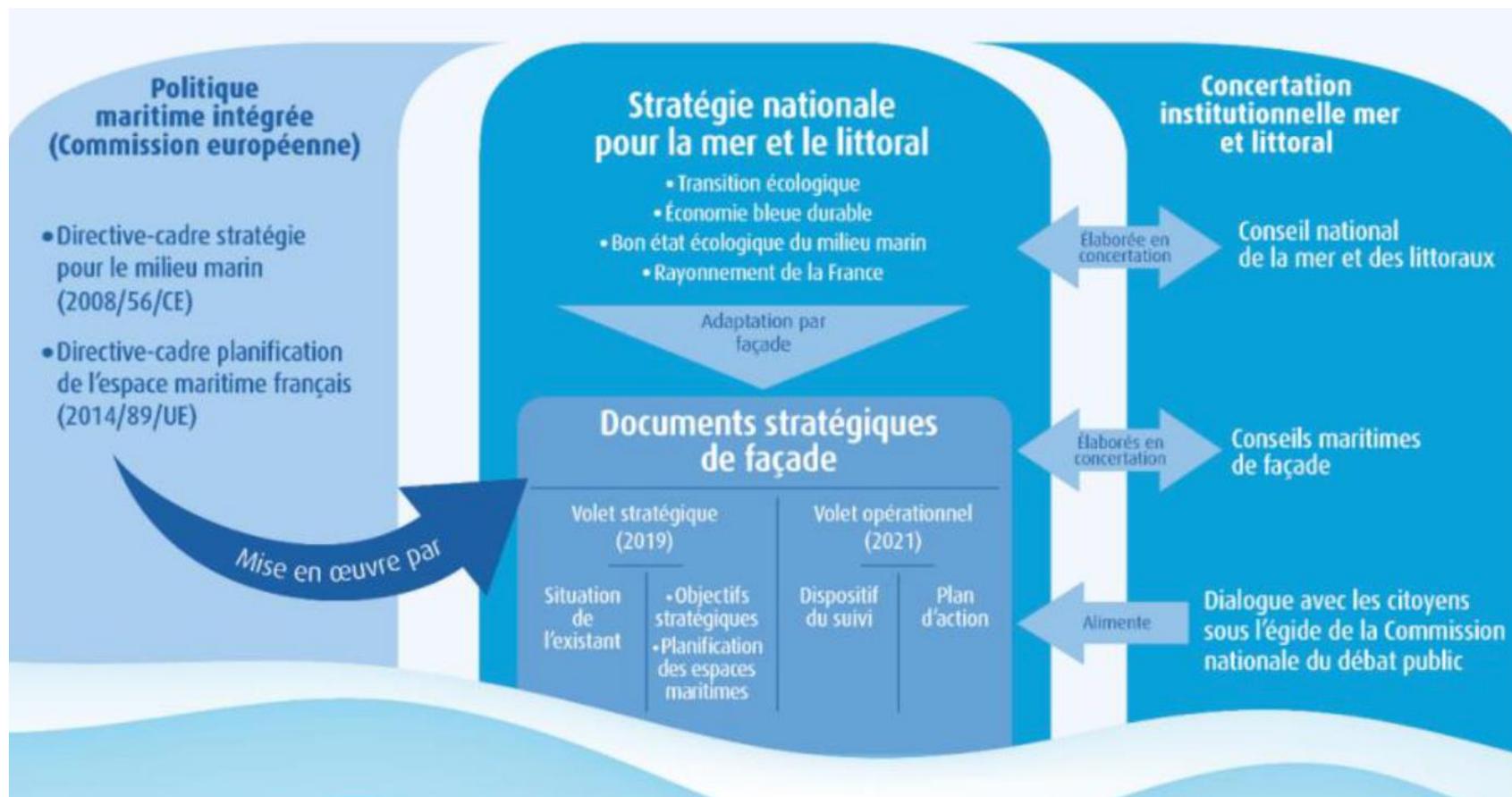
La **directive-cadre «stratégie pour le milieu marin»** établit une approche et des objectifs communs pour l'[Union européenne](#) (UE) en matière de protection et de conservation du milieu marin compte tenu des pressions et des incidences des activités humaines dommageables, tout en permettant son utilisation durable, par le biais d'une démarche fondée sur la notion d'[écosystème](#).

### **DEPUIS QUAND CETTE DIRECTIVE S'APPLIQUE-T-ELLE?**

Elle s'applique depuis le **15 juillet 2008** et devait entrer en vigueur dans les États membres le **15 juillet 2010**.

### **QUEL EST LE LIEN ENTRE LA DCSSM ET LA LÉGISLATION EUROPÉENNE ?**

La DCSSM s'appuie sur la législation européenne existante et couvre certains éléments spécifiques du milieu marin **qui ne sont pas visés dans d'autres politiques**, comme la directive-cadre sur l'eau , la directive sur les habitats naturels la directive sur les **oiseaux sauvages** et enfin, le règlement (UE) sur la politique commune de la **pêche** dont l'un des objectifs légaux est de contribuer à la réalisation du bon état écologique en vertu de la DCSSM.



Le Grenelle de la mer, 2009, a proposé la création de conseils maritimes de façade et de documents stratégiques de façade. La loi dite « Grenelle 2 » du 12 juillet 2010 <sup>16</sup> met en place le nouveau dispositif. Chaque document stratégique de façade (DSF) comprendra un volet consacré à la mise en œuvre de la directive cadre, via les plans d'action pour le milieu marin<sup>17</sup>.

Le bon état écologique correspond à un bon fonctionnement des écosystèmes (au niveau biologique, physique, chimique et sanitaire) permettant un usage durable du milieu marin. Onze descripteurs qualitatifs (annexe 1 de la [DCSMM](#)), communs à tous les États membres de l'Union européenne, servent à définir le bon état écologique :

- D1 - Biodiversité**    **D2 - Espèces non indigènes**    **D3 - Espèces commerciales**    **D4 - Réseaux trophiques**
- D5 - Eutrophisation**    **D6 - Intégrité des fonds marins**    **D7 - Changements hydrographiques**
- D8 - Contaminants**    **D9 - Questions sanitaires**    **D10 - Déchets marins**    **D11 - Bruit sous-marin**



Évaluation



Définition du bon état écologique



Objectifs environnementaux



Programme de surveillance



Programme de mesures

**Ifremer** : coordination travaux liés à la DCSSM pour le volet **État Écologique** )

**Agence des aires marines protégées (OFB)** : (2 volets **Pressions / Impacts + Analyse Économique & Sociale**)

janvier 2017 **l'Agence française pour la biodiversité**  
janvier 2020 **l'Office français de la biodiversité**

# Jean-Claude Dauvin

Professeur émérite à l'Université de Caen Normandie

# Comment la science éclaire la notion de BEE : exemples en Manche et Mer du Nord

Jean-Claude DAUVIN  
UMR M2C – Université de Caen Normandie  
[jean-claude.dauvin@unicaen.fr](mailto:jean-claude.dauvin@unicaen.fr)

Un système sous forçage de la marée : des marées parmi les plus fortes au monde.

Un système sous forçage du dérèglement climatique : élévation des températures notamment des hivers de plus en plus doux, changements d'aires de distribution des espèces, migration des espèces vers le nord.

Un des systèmes avec la zone Mer de Chine et du Japon avec le plus d'activités humaines : trafic maritime, pêche, dragages et dépôts de dragage, extraction de granulats, tourisme et nautisme, centrales nucléaires ... et implantation de parcs éoliens.

Un seul grand estuaire celui de la Seine : effets sur sels nutritifs (eutrophisation D5), conditions hydrologiques (D7), contaminants (D8), déchets dont plastiques (D10), introduction d'espèces via les ports dont Le Havre (D2).

Un système avec de nombreuses aires marines protégées soulignant l'intérêt patrimonial de la zone.

La Manche une mer partagée entre FR et UK ; la Mer du Nord, un zone frontière avec la Belgique.

De très nombreux résultats sur l'état écologique des écosystèmes en Manche provenant de programmes scientifiques régionaux, nationaux et européens dont les projets INTERREG (Carte ci-dessous).

De très nombreuses études d'impact (apports de connaissance sur l'état du milieu à un temps t).

Des GIS et GIP accompagnant la recherche dans la traduction opérationnelle des données scientifiques vers les décideurs et citoyens.

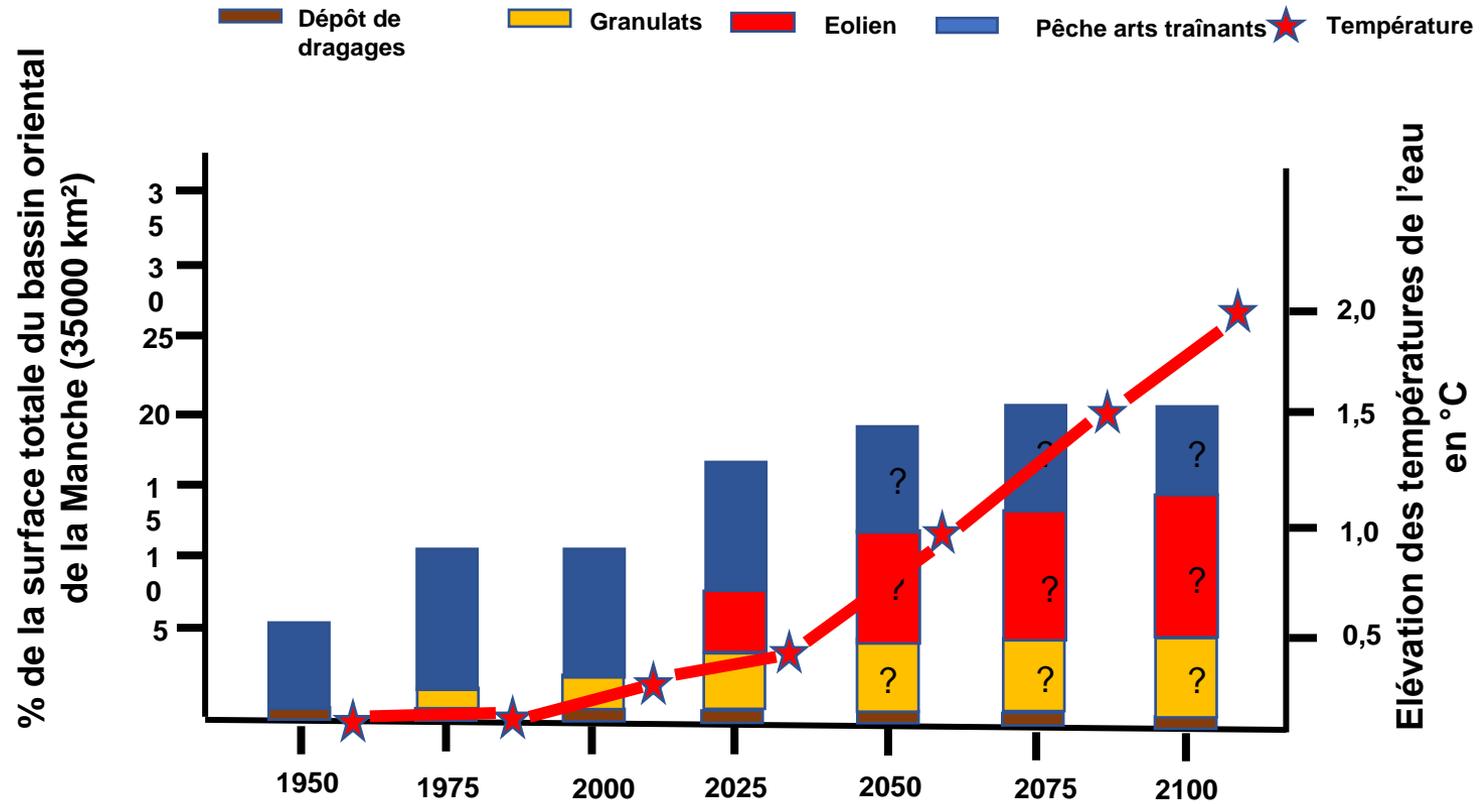
Mais déficit de connaissance au large.

Besoins d'intégration des résultats pour répondre à la DCSMM qui promeut une approche écosystémique (vision actuelle trop sectorielle) mais état écologique dépend du gradient côte large et du type de sédiment (sensibilité des espèces et habitats différents).

Nécessité de s'inscrire dans les observations à long-terme sur tout l'espace MEMN pour comprendre son évolution globale.



## Evolution surfacique des pressions en Manche Est Mer du Nord



Inspiré de Eastwood et al., 2007

# Lucile Delmas

Directrice adjointe Océanographie  
et dynamique des écosystèmes –  
Ifremer

# Echanges avec le public

# Elodie Martinie-Cousty

Vice-présidente du CESE et  
membre du Directoire du réseau  
océans mers et littoraux de FNE

# Echanges avec le public

# Synthèse

Françoise GAILL

# Conclusion

Floran AUGAGNEUR

# Les prochains webinaires

---

- **Mardi 6 février** : La mer et le changement climatique : quelles interdépendances ?
- **Mardi 20 février** : Faut-il développer l'éolien en mer au nom de l'urgence climatique : opportunité et conditions ?
- **Mardi 5 mars** : Objectifs de la planification maritime, gouvernance et place du droit : comment protéger et partager la mer ?
- **Mardi 12 mars** : Protection de la biodiversité marine et impacts des activités humaines dont l'éolien en mer

# Faites l'expérience !

<https://experience-la-mer-en-debat.cndp.fr/>

Menu

dp  
DÉBAT  
PUBLIC LA MER  
EN DÉBAT

ORGANISÉ PAR  
LA CNDP  
commission nationale du  
débat public

Version médiateur

## La mer en débat

Merci de remplir ces informations pour commencer la session médiateur

### Choisissez une façade

Normandie  
Hauts-de-France

Bretagne  
Pays de la Loire

Nouvelle-Aquitaine

Méditerranée

Autre

Commencez la session

Précisez le lieu du débat

# La mer en 3D

---

*400 citoyens et citoyennes, 5 Villes, 1 journée pour nos façades maritimes - Rejoignez le dialogue !*

**Le 16 mars 2024** : À travers cinq villes, Rennes, Rouen, Bordeaux, Marseille et Lyon, 400 citoyens et citoyennes se réuniront le 16 mars pour échanger sur des enjeux cruciaux pour l'avenir de nos littoraux.

Une seconde étape, **le 6 avril 2024** réunira une partie des participantes et participants à la journée du 16 mars pour croiser les regards et hiérarchiser des principes d'aménager de la mer.

## Formulaire d'inscription

<https://forms.office.com/Pages/ResponsePage.aspx?id=joBKT37UXEC4pNMCMs5C3zAkUQCx4EtLgf3228OutOtUNUtLNVJTVURKWDAYWjJHWINDSjhLR0lIQi4u>

---

# Le bon  tat  cologique des milieux marins

## Les mardis de la mer en d bat

23 janvier 2024